



Kanton Bern
Canton de Berne

L'école enfantine dans la partie germanophone du canton de Berne

Informations à l'intention des parents

Elterninformation Kindergarten Französisch

Bildungs- und Kulturdirektion

Table de matières

Chers parents	3
Bienvenue à l'école enfantine	4
Objectifs pédagogiques et formes d'enseignement.....	6
Accompagner le développement de l'enfant	8
Collaboration entre les parents et le corps enseignant	10
Organisation de l'école enfantine	12
Prise en charge en dehors des heures de classe et santé ...	14
Direction d'école, autorités et services spécialisés	15

Impressum

Herausgeberin und Copyright:
Bildungs-und Kulturdirektion
Amt für Kindergarten, Volksschule und Beratung
akvb.bkd@be.ch
Auflage 2022

Download: www.be.ch/volksschule

Chers parents,

Tout enfant qui a quatre ans révolus au 31 juillet entre à l'école enfantine au mois d'août. L'entrée à l'école enfantine est un événement important pour vous et votre enfant.

En tant que parent, vous pouvez fortement contribuer à la réussite de votre enfant à l'école enfantine en l'accompagnant et en le soutenant tout au long de son parcours scolaire.

Encouragez-le sur la voie de l'autonomie en lui laissant faire lui-même le plus de choses possible. Vous renforcerez ainsi sa confiance en lui et faciliterez son entrée à l'école enfantine et son intégration dans le groupe.

Vous trouverez dans cette brochure des informations utiles qui vous permettront de vous faire une idée globale de cette institution.

Nous vous souhaitons, à vous et à votre enfant, un bon départ à l'école enfantine !

La Direction de l'instruction publique **et de la culture**

Remarque

Dans certaines communes, les élèves de l'école enfantine et des deux premières années du degré primaire sont réunis dans une même classe pour tout ou partie de l'enseignement (au sein de la Basisstufe ou du cycle élémentaire).

Bienvenue à l'école enfantine

Entrée à l'école enfantine

Eintritt in den Kindergarten

Avec l'entrée à l'école enfantine, un nouvel espace de vie, de jeu et d'expériences s'ouvre à votre enfant. Ce dernier évolue dans un groupe d'enfants qui présentent des différences en matière de développement, de besoins, de langue ou d'origine socio-culturelle.

Au fil du temps se forme une communauté dans laquelle les enfants jouent et apprennent ensemble. A l'école enfantine, votre enfant a la possibilité d'expérimenter de nouvelles choses et d'apporter sa contribution au groupe. Il vit de multiples expériences qui font appel à tous ses sens et approfondissent sa connaissance des objets et du monde qui l'entoure.

Corps enseignant

Lehrperson für den Kindergarten

La classe, qui comporte des élèves âgés de quatre à six ans, est gérée par un enseignant ou une enseignante spécialement formée. Selon la taille de la classe ou sa composition, cette personne peut être soutenue par un autre enseignant ou une autre enseignante d'école enfantine ou par un ou une auxiliaire de classe qui l'accompagne durant l'enseignement.

L'enseignant ou l'enseignante encourage et soutient les enfants individuellement en fonction de leur développement, de leurs capacités et de leurs intérêts. Il ou elle les stimule, choisit les formes d'enseignement appropriées, organise le déroulement des leçons et prépare des supports d'enseignement adaptés de sorte que les enfants vivent de nouvelles expériences et progressent dans leurs apprentissages.

A l'école enfantine, votre enfant a la possibilité d'expérimenter de nouvelles choses et d'apporter sa contribution au groupe. Il vit de multiples expériences qui font appel à tous ses sens et approfondissent sa connaissance des objets et du monde qui l'entoure.

Objectifs pédagogiques et formes d'enseignement

Lehrplan 21

L'enseignement à l'école enfantine se fonde sur le nouveau plan d'études alémanique, le Lehrplan 21. Ce dernier constitue un outil d'orientation pour les enseignants et enseignantes, de l'école enfantine à la fin de la scolarité obligatoire, qui les soutient dans la planification de l'enseignement.

Jouer et apprendre

Spielen und Lernen

A l'école enfantine, le jeu est la principale source d'apprentissage. Il permet aux enfants de découvrir leur propre parcours d'apprentissage et de le suivre. Le jeu favorise la persévérance, et encourage les enfants à s'exercer et à approfondir leurs découvertes. Il leur offre par ailleurs des défis adaptés ainsi que des possibilités d'agir par eux-mêmes.

L'école enfantine propose aux enfants une large palette d'univers de jeux et d'apprentissages, qu'ils pourront explorer un peu plus chaque jour. Ils pourront aussi être amenés à découvrir des univers qu'ils n'auraient pas spontanément choisis.

Progressivement, au cours des deux années d'école enfantine, l'apprentissage d'abord fortuit, guidé par les intérêts des enfants et les situations de jeu ou de la vie quotidienne, devient plus ciblé et plus systématique. Les enfants sont peu à peu capables de réaliser des exercices donnés par des adultes et de suivre des consignes.

Apprendre les uns des autres

Voneinander lernen

Au sein du groupe, les enfants apprennent avec les autres mais aussi les uns des autres. Ils apprennent à se comporter de manière appropriée dans différentes situations et à tenir compte des besoins et des intérêts d'autrui. Ils s'exercent ainsi à se mettre en retrait, à s'affirmer et à trouver des solutions en cas de conflits. Tout cela stimule leurs compétences sociales.

Développement personnel

Persönliche Entwicklung

A l'école enfantine, les enfants développent aussi leurs compétences personnelles. Ils gagnent en autonomie, prennent des responsabilités et comprennent qu'ils ont un rôle à jouer dans le groupe. De cette manière, ils renforcent leur confiance en eux. Ils apprennent à fixer leur attention sur un objectif et à réguler leurs émotions. Ils prennent conscience de leurs sentiments et sont capables d'adapter leur comportement à la situation. Au fil du temps, les enfants ont de plus en plus confiance en leurs capacités ainsi qu'en leurs aptitudes et savent de mieux en mieux les évaluer.

Poser les bases nécessaires à l'acquisition des apprentissages scolaires

Grundlagen für den Erwerb der Kulturtechniken

Les enfants apprennent à s'exprimer, à s'ouvrir aux autres. Ils racontent leurs expériences et écoutent des histoires. Cela stimule leurs capacités linguistiques et enrichit leur vocabulaire.

Les enfants se préparent aussi à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture en reconnaissant des syllabes et des mots dans les comptines et les poèmes. L'école enfantine développe également la motricité fine, la capacité de représentation dans l'espace et la reconnaissance des formes.

En jouant avec les quantités et les chiffres, les enfants apprennent les relations de cause à effet et découvrent les lois mathématiques.

A l'école enfantine, les enfants développent aussi leurs compétences personnelles. Ils gagnent en autonomie, prennent des responsabilités et comprennent qu'ils ont un rôle à jouer dans le groupe.

Accompagner le développement de l'enfant

Soutenir et stimuler

Unterstützen und fördern

A leur entrée à l'école enfantine, les enfants ont tous des expériences, des compétences et des acquis, qui diffèrent d'un individu à l'autre. Les enseignants et enseignantes observent leurs élèves et discutent avec les parents pour évaluer le niveau de développement des enfants. Ils sont ainsi capables de déterminer leurs points forts, leurs aptitudes, leurs intérêts ainsi que les aspects qui pourraient potentiellement poser des difficultés. Sur la base du vécu des enfants et de leur développement individuel, les enseignants et enseignantes planifient et organisent le travail en classe.

Soutien supplémentaire

Zusätzliche Unterstützung

Les enfants qui ont besoin d'être particulièrement accompagnés dans leur développement bénéficient d'un soutien supplémentaire et de stimulations ciblées. Si nécessaire et en accord avec les parents, un ou une spécialiste peut intervenir pour soutenir davantage certains enfants, p. ex. dans leur développement linguistique ou moteur.

Allemand langue seconde

Deutsch als Zweitsprache (DaZ)

Les enfants qui ont une autre langue maternelle que l'allemand apportent à l'école enfantine les expériences et le vocabulaire qui sont associés à leur langue première. L'école enfantine propose des offres permettant aux enfants grandissant dans un environnement multilingue d'apprendre l'allemand de manière ciblée.

Toutefois, l'entrée de votre enfant à l'école enfantine se trouvera fortement facilitée si, dès le départ, il comprend la langue d'enseignement et qu'il peut être compris de ses camarades et de ses enseignants et enseignantes. Plus tôt votre enfant entrera en contact avec la langue allemande, plus facilement il pourra l'apprendre. C'est pourquoi, au moins un an avant son entrée à l'école enfantine, votre enfant devrait avoir la possibilité d'écouter et de parler régulièrement l'allemand, par exemple en participant à un groupe de jeu, en fréquentant une crèche ou en jouant avec des enfants du quartier.

Sur la base du vécu des enfants
et de leur développement individuel,
les enseignants et enseignantes
planifient et organisent le travail
en classe.

Collaboration entre les parents et le corps enseignant

Collaboration

Zusammenarbeit

Collaborer avec l'enseignant ou l'enseignante de votre enfant et la direction de son école est un gage de réussite pour sa scolarité. C'est aussi une obligation pour les parents.

Prêt pour l'école enfantine

Fit für den Kindergarten

L'enseignant ou l'enseignante se met en contact avec les parents avant même l'arrivée de l'enfant à l'école enfantine.

Si votre enfant découvre les locaux dans lesquels il va évoluer ainsi que son futur enseignant ou sa future enseignante au cours d'une visite organisée par l'école, il sera certainement moins inquiet le jour de la rentrée.

La brochure « Prêt pour l'école enfantine » accessible sous :

www.be.ch/pret-pour-ecole-enfantine

vous propose quelques suggestions sur la manière dont vous pouvez soutenir votre enfant dans son développement et l'aider à réussir son entrée à l'école enfantine.

Echange d'informations

Gegenseitige Information

Parents, enseignants et enseignantes expriment chacun leurs attentes et leurs objectifs lors d'entretiens mais aussi dans le cadre d'une information réciproque. Le comportement des enfants à l'école enfantine peut être différent de celui qu'ils ont à la maison. Les parents et les enseignants et enseignantes échangent leurs observations et leurs expériences afin de mieux comprendre les enfants. Ceci permettra ensuite de mieux les aider et les stimuler.

L'enseignant ou l'enseignante vous donne régulièrement et en temps opportun toutes les informations liées à la classe et à l'école. L'école enfantine vous soutient dans l'éducation et l'instruction de votre enfant. Si vous avez besoin de renseignements ou si vous avez des questions sur la classe ou sur le développement de votre enfant, adressez-vous au maître ou à la maîtresse de classe.

Différentes formes de collaboration

Verschiedene Formen der Zusammenarbeit

Pour communiquer avec les parents, les enseignants et enseignantes peuvent avoir recours à différents moyens comme une soirée des parents, une lettre d'information, des entretiens ou encore des manifestations parents/enfants.

Lors des événements organisés à l'école enfantine ainsi qu'à l'occasion des entretiens individuels, parents, enseignants et enseignantes apprennent à se connaître et développent une confiance mutuelle.

Entretiens

Gespräche

Des entretiens peuvent être organisés à l'initiative des enseignants et enseignantes comme des parents pour échanger des informations et des réflexions ou clarifier certaines questions.

Entretien de bilan

Standortgespräch

Une fois par an, l'enseignant ou l'enseignante organise un entretien de bilan avec

les parents. Celui-ci a pour but d'échanger des observations à propos de l'enfant, de son développement, de ses progrès, de son comportement et de ses compétences personnelles et sociales.

Les thèmes abordés sont consignés dans un formulaire de procès-verbal élaboré par la Direction de l'instruction publique à destination des écoles (cases à cocher). Des observations ou accords peuvent y être ajoutés sous forme de mots-clés. Le formulaire est ensuite classé dans un dossier qui contiendra plus tard les différents rapports d'évaluation de votre enfant.

Visites des parents

Besuche

Les parents peuvent assister à l'enseignement après avoir pris rendez-vous au préalable avec l'enseignant ou l'enseignante.

Parents, enseignants et enseignantes
expriment chacun leurs attentes et leurs
objectifs.

Organisation de l'école enfantine

L'école enfantine, le début de la scolarité obligatoire

Kindergarten als Teil der Volksschule

L'école enfantine est une composante de la scolarité obligatoire, qui compte onze années au total et est gratuite pour tous. Elle dure en général deux ans. Tous les enfants qui ont fêté leurs quatre ans avant le 31 juillet entrent à l'école enfantine au mois d'août qui suit. L'âge est l'élément qui détermine la date de scolarisation.

Les parents qui souhaitent reporter d'une année l'entrée de leur enfant en première année d'école enfantine doivent en aviser la direction d'école lors de l'inscription officielle de la commune. La direction d'école se tient par ailleurs à leur disposition pour les conseiller s'ils hésitent dans leur choix. Les parents peuvent aussi prendre conseil auprès du service psychologique pour enfants et adolescents (SPE) de la région, de leur pédiatre ou d'un centre de puériculture.

Horaires

Kindergartenzeit

Le nombre de leçons hebdomadaires (chaque leçon dure 45 minutes) dépend du nombre de semaines de classe prévues par votre commune. Si l'année scolaire compte 38 semaines, le nombre de leçons est compris entre 23 et 26 par semaine. Pour une année scolaire de 39 semaines, ce nombre est compris entre 22 et 25.

Réduction du programme de la première année d'école enfantine

Reduktion der Unterrichtszeit im ersten Kindergartenjahr

Lors de la première année d'école enfantine, vous pouvez faire suivre à votre enfant un programme réduit. Vous devez signaler votre choix à la direction d'école lors de l'inscription. Le programme peut être réduit au maximum d'un tiers du temps d'enseignement.

Le but est de conduire progressivement l'enfant à suivre le programme complet. La direction d'école statue sur l'organisation et la mise en œuvre du programme réduit.

Fréquentation de la classe

Besuch des Unterrichts

Les enfants fréquentent l'école enfantine de façon régulière du lundi au vendredi, selon l'horaire prévu par l'école. Les heures de début et de fin de la classe sont les mêmes que celles de l'école primaire pour les leçons du matin (horaires blocs). L'enseignement est dispensé en plus l'après-midi une à deux fois par semaine.

Votre enfant doit être suffisamment reposé pour pouvoir suivre l'enseignement. Veillez également à ce qu'il soit correctement équipé et vêtu pour les jours de classe et pour les manifestations particulières telles que des excursions en groupe.

Trajet pour se rendre à l'école

Kindergartenweg

En dehors des heures de classe ainsi que sur le trajet pour aller et revenir de l'école, les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents. Parcourez plusieurs fois le chemin avec votre enfant de sorte qu'il puisse le parcourir seul après quelque temps.

Absences

Absenzen

Les absences (consécutives p. ex. à une maladie ou à un accident de votre enfant ou d'un membre de votre famille, à un déménagement, à une consultation médicale) doivent être signalées à l'enseignant ou à l'enseignante, au plus tard avant le début des leçons. En cas de maladie avec de la fièvre, des nausées ou autres, votre enfant doit rester à la maison jusqu'à ce qu'il se sente de nouveau bien.

Dispenses

Dispensationen

Pour bénéficier d'une dispense, vous devez adresser une demande écrite et motivée à la direction d'école quatre semaines au préalable. Des dispenses peuvent notamment être octroyées dans les cas suivants : fêtes religieuses majeures, événements familiaux importants, participation à un cours de langue et culture d'origine (LCO), etc.

Demi-journées libres

Freie Halbtage

Votre enfant est en droit de ne pas fréquenter l'école durant cinq demi-journées par année scolaire au maximum, et ce sans que vous deviez indiquer les motifs de ses absences. Il vous suffit d'en informer le maître ou la maîtresse de classe au préalable. Ces absences peuvent être ponctuelles ou consécutives.

Passage au degré primaire

Übertritt in das 1. Schuljahr der Primarstufe

En principe, tous les enfants sont admis en première année du degré primaire après avoir effectué deux années d'école enfantine. Exceptionnellement, le passage en première année peut être avancé ou reporté d'un an, en fonction, notamment, du niveau de développement de l'enfant. Dans ces cas, la direction d'école rend une décision sur la base de la proposition de l'enseignant ou de l'enseignante et avec l'accord des parents.

Les enseignants et enseignantes de l'école enfantine collaborent avec ceux et celles de la première année du degré primaire. Des projets communs ou des journées de visite sont organisés afin de préparer les enfants au degré primaire et de faciliter la transition.

Prise en charge en dehors des heures de classe et santé

Ecole à journée continue

Tagesschule

De nombreuses communes proposent une offre de prise en charge des enfants en dehors des heures d'enseignement : il s'agit de l'école à journée continue. Cette structure peut proposer des modules le matin avant le début des leçons, le midi (avec repas) et l'après-midi. La fréquentation de l'école à journée continue est facultative. Les parents participent aux frais de prise en charge en fonction de leurs revenus et s'acquittent du prix des repas.

Pour en savoir plus sur les modules d'école à journée continue proposés dans votre commune, adressez-vous directement à la direction d'école. Vous trouverez aussi des renseignements généraux sur le site Internet suivant :

www.be.ch/schulergaenzende-angebote

D'autres structures d'accueil extrafamilial (crèches, parents de jour, etc.) vous sont proposées sur le site :

www.fambe.sites.be.ch

Contrôle médical

Ärztliche Untersuchung

Un contrôle médical et un contrôle dentaire annuel sont obligatoires et gratuits pour tous les enfants de l'école enfantine. Le médecin ou le dentiste scolaire informe les parents si des soins sont nécessaires. Le cas échéant, ces derniers sont à la charge des parents.

Direction d'école, autorités et services spécialisés

Direction d'école

Schulleitung

La direction d'école assume la conduite pédagogique et la direction des tâches d'exploitation de l'école. Vous pouvez la contacter pour toute question en lien avec l'organisation de l'école ou lors de problèmes que vous ne pouvez pas résoudre avec l'enseignant ou l'enseignante de votre enfant.

Autorité communale

Gemeindebehörde

L'autorité communale compétente doit veiller à ce que les enfants fréquentent l'école enfantine conformément à la législation cantonale et aux prescriptions de la commune.

Inspection scolaire

Schulinspektorat

L'inspection scolaire régionale est chargée de la surveillance cantonale de l'ensemble de la scolarité obligatoire, et donc aussi de l'école enfantine.

Services psychologiques pour enfants et adolescents (SPE)

Erziehungsberatungsstellen (EB)

Vous pouvez consulter le service psychologique pour enfants et adolescents de votre région si votre enfant présente des troubles du développement ou si vous avez des questions liées à son éducation : www.be.ch/erziehungsberatung

Vous trouverez des informations complémentaires sur la scolarité obligatoire sous : www.be.ch/volksschule

